

ACADÉMIE ROYALE DE BELGIQUE

**BULLETIN  
DE LA CLASSE DES LETTRES  
ET DES SCIENCES MORALES  
ET POLITIQUES**

5<sup>e</sup> série - Tome LXXV  
1989-5



EXTRAIT

**Quelques aspects du bestiaire mosan au moyen âge,  
dans la littérature, l'histoire et la miniature**

par JACQUES STIENNON  
Correspondant de la Classe



BRUXELLES - PALAIS DES ACADÉMIES

## LECTURE

### **Quelques aspects du bestiaire mosan au moyen âge, dans la littérature, l'histoire et la miniature**

par JACQUES STIENNON  
Correspondant de la Classe

Dans l'univers de ce que l'on appelle les *media*, on constate un intérêt croissant pour le monde animal, son statut et ses droits. Les émissions télévisées « Animalia », « Trente millions d'amis » et « Les Animaux du monde » remportent un succès considérable. On peut en dire autant, chez nous, de l'action d'Arlette Vincent, d'Edgard Kesteloot, du World Wildlife Fund, de l'A.S.B.L. « Aves » et de la Société royale protectrice des animaux. Ai-je besoin de rappeler le militantisme de Brigitte Bardot, celui d'Allain Bougrain-Dubourg, les chats de Leonor Fini et, plus près de nous, les messages de l'éditeur bruxellois Roland Gillet ? <sup>(1)</sup> La fraternité de l'homme et de l'animal a été exaltée par saint François d'Assise, dans une vision globale de la création. De fait, les rapports que l'homme entretient avec l'animal peuvent passer d'un contenu hautement spirituel à un simple, mais honorable, réflexe affectif. Dans une chronique récente, Paul Caso s'est souvenu que le Général de Gaulle ne dédaignait pas, à l'exemple d'Henri IV, de manger « la poule au pot », mais il avait toujours soin de demander à la cuisine s'il s'agissait d'une volaille étrangère. Il lui eût été, en effet, intolérable d'ingérer la chair des volatiles de son poulailler, qu'il con-

---

<sup>(1)</sup> Roland GILLET, *Les animaux, leurs droits. Nos devoirs*, Bruxelles, 1980, 145 p. (en collaboration avec Catherine CONARD).

naissait par leur nom et avec lesquels il avait noué des relations personnelles <sup>(2)</sup>.

Si nous passons du domaine de la plus large information vulgarisatrice au plan de la recherche scientifique, on est frappé par l'insistance des mêmes intérêts convergents. A l'échelle internationale des Colloques sont organisés sur le statut de l'animal. Liliane Bodson, chargé de cours à l'Université de Liège, s'est taillée, dans ce domaine, une réputation indiscutable <sup>(3)</sup>. Le Professeur Jean Leclercq, de la Faculté agronomique de Gembloux, poursuit de captivantes recherches sur l'iconographie des insectes <sup>(4)</sup>. Qu'on me permette de signaler, dans un ordre d'idées parallèle, l'étude de notre confrère Jules Labarbe sur l'anecdote poétique et pseudo-anacréontique du *Sanglier amoureux* <sup>(5)</sup> et l'édition critique du *Dialogus creaturarum* de Colard Mansion par Pierre Ruelle <sup>(6)</sup>. Nos deux Académies s'honorent de compter parmi leurs membres Georges Thinès, spécialiste internationalement apprécié de l'éthologie <sup>(7)</sup>, et le monde scientifique a été récemment endeuillé par le décès du Prix Nobel Konrad Lorenz, qui avait réussi à devenir le père de

---

<sup>(2)</sup> Paul CASO, *Chronique de Lancelot*, d'après *Historia*, n° 437, 1983.

<sup>(3)</sup> Liliane BODSON, *Hiera Zôia. Contribution à l'étude de la place de l'animal dans la religion grecque ancienne*, Bruxelles, Académie royale de Belgique, 1975 [1978], XVII-210 p. ; *Zoologie antique. Choix de textes grecs et latins*, 2 fascicules, dans *Supplément au Bulletin de l'Association régionale des enseignants de langues anciennes de l'Académie de Besançon*, t. 21, 1984 ; édition des *Actes du Colloque international sur « L'animal dans l'alimentation humaine : les critères de choix »* (Université de Liège, 26-29 novembre 1986), Liège, 1988, 250 p.

<sup>(4)</sup> Jean LECLERCQ, *Qui fut le premier entomologiste belge ? Je propose Louis Hoefnagel (1542-1600)*, dans *Bulletin et Annales de la Société royale belge des entomologistes*, t. 123, 1987, pp 353-357 ; *A la découverte des insectes qui figurent dans les peintures de fleurs des artistes flamands et hollandais du 17<sup>e</sup> siècle*, dans *Natura Mosana*, t. 41, 1988, pp. 81-104.

<sup>(5)</sup> Jules LABARBE, *Le sanglier amoureux*, dans *Mélanges Henri Grégoire*, t. 4, 1953, pp. 263-282.

<sup>(6)</sup> Pierre RUELLE, *Le Dialogue des créatures*. Traduction par Colard Mansion (1482) du *Dialogus creaturarum* (XIV<sup>e</sup> siècle), Bruxelles, 1985, 437 p. (Académie royale de Belgique. Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques. Collection des anciens auteurs belges).

<sup>(7)</sup> Georges THINÈS, *Psychologie des animaux*, Bruxelles, 1966 (Manuels et traités de psychologie et de sciences humaines).

plusieurs générations de canards cendrés <sup>(8)</sup>. N'oublions pas non plus que nous cohabitons en permanence avec les animaux les plus divers. Une statistique récente a établi que nous vivions, en Belgique, en étroite association avec un million deux cent mille chats et que la ville de Liège comptait dix mille chiens officiellement recensés.

A côté de ces considérations générales qui me paraissent justifier le thème de ma lecture, puis-je ajouter que son choix a été également dicté par des motifs personnels ? Depuis ma plus tendre enfance, j'ai été en contact fréquent avec les animaux de compagnie. Je me suis toujours refusé cependant à me les attacher d'une manière permanente, dans la crainte de ne pouvoir leur consacrer tous les soins qu'ils sont en droit de nous réclamer. Bengalis, poissons rouges et exotiques, perroquet nain d'Amazonie, canaris, tortue grecque, chiens, grenouilles ont rencontré ma route. Il me suffit aujourd'hui que notre petit jardin de ville abrite un couple de merles, depuis des générations, et qu'il soit le domaine paisible de plusieurs chats. C'est un fait que je reconnais volontiers : le monde animal a toujours exercé sur moi une véritable fascination.

Et j'en arrive, par cette transition naturelle, au vif du sujet : qu'en était-il au moyen âge, dans l'espace mosan et sous des angles de vue qu'il a bien fallu limiter, en raison de l'ampleur du sujet, à l'histoire, à la littérature et à la miniature ?

D'entrée de jeu, on peut affirmer que, au début du XI<sup>e</sup> siècle, sur les rives de la Meuse moyenne, c'est un anthropomorphisme aux finalités moralisatrices qui règne dans l'enseignement. On le voit bien grâce à ce manuel, rédigé par Egbert de Liège, dont le titre est particulièrement suggestif. Il s'agit, en effet, d'une *Fecunda Ratis*, d'un bateau lourdement chargé, qui dissimule dans ses flancs d'innombrables sujets de réflexion, empruntés tant à la sagesse antique qu'à la sagesse populaire, tant à l'An-

---

<sup>(8)</sup> A titre d'exemple, de Konrad LORENZ, *Essais sur le comportement animal et humain. Les leçons de l'évolution de la théorie du comportement*, trad. française de Catherine et Pierre Fredet, Paris, 1970, 484 p.

rien qu'au Nouveau Testament <sup>(9)</sup>. Cependant, par le truchement de Phèdre et d'Esopé, la fable y occupe une place de choix. Elle fait, en quelque sorte, de cette embarcation, en apparence plutôt destinée au trafic fluvial de la Meuse, une véritable arche de Noé. S'y bousculent pêle-mêle l'aigle, le faucon, le pigeon, le singe, le lion, l'ours, le loup, le renard, l'abeille, l'âne, le poisson, le lièvre, le chien, le serpent, la poule, le coq, la vache, le veau, le chat, le coucou, la souris, le bœuf, le cheval et le cygne. A tous ces animaux, Egbert attribue des qualités et des défauts qui appartiennent à l'homme, pour en tirer une application morale. Et les proverbes viennent au secours de la fable lorsque, pour souligner le bien-fondé de la sentence bien connue : « Chassez le naturel, il revient au galop », notre maître liégeois prend l'exemple de la grenouille : « Si vous déposez la grenouille dans un lieu sec, aussitôt elle sautera de là dans la boue » <sup>(10)</sup>.

Cependant, il est un texte de notre auteur qui doit, plus que ces courtes notations, retenir notre attention. Si mes informations sont exactes, on aurait affaire à la mise par écrit la plus ancienne connue du conte du Petit Chaperon rouge, qui appartient sans conteste à une tradition internationale.

Dans la version la plus répandue, et aussi la plus récente, celle de Perrault, la galette, le pot de beurre, la chevillette et la bobinette, le dialogue entre la fausse grand'mère et l'enfant accaparent l'attention. Egbert de Liège prend une voie toute différente, celle de la concision. En quatorze vers, l'histoire est exposée sans fioritures et se clôt par une constatation édifiante et non dépourvue de gravité : « Dieu, l'auteur de toutes choses, adoucit les natures les plus sauvages » <sup>(11)</sup>.

Cependant notre *magister* prend immédiatement des précautions oratoires : « Ce que je vais vous raconter, dit-il, et que je

---

<sup>(9)</sup> *Egberts von Lüttich Fecunda Ratis*. Zum ersten Mal herausgegeben auf ihre Quellen zurückgeführt und erklärt von Ernst VOIGT, Halle, 1889, LXVI-273 p.

<sup>(10)</sup> EGBERT DE LIÈGE, *op. cit.*, p. 5 : *Rana super sedem velotius exit honorem* qui s'inspire de la mise en prose de Phèdre par Romulus : *Si ranam posueris in loco palliato, cito tibi inde saltabit in luto.*

<sup>(11)</sup> EGBERT DE LIÈGE, *op. cit.*, pp. 232-233.

tiens de gens de la campagne, est extraordinaire et pourtant authentique. On baptise un jour une petite fille et son parrain lui donne, en souvenir de la cérémonie, une tunique de tissu rouge. L'enfant grandit, elle a cinq ans et, un beau matin, insouciant du péril qu'elle court, elle vagabonde dans les bois. Attaquée par un loup, elle est transportée par ce dernier jusqu'à son repaire afin d'être mangée par ses petits. Mais alors que les louveteaux s'apprêtent à la dévorer, ils en sont empêchés par une force invincible qui anéantit leur férocité instinctive, et ils lèchent tendrement le visage de la petite fille. Echappée à ce danger mortel, l'enfant a encore la présence d'esprit de s'écrier : « Holà ! ne déchirez pas mon manteau, c'est mon parrain qui me l'a offert lors de mon baptême ! » (12).

La leçon de ce conte me paraît évidente. Elle exprime avec force la sensibilité du monde animal à l'égard du sacré. La puissance divine ne se manifeste pas seulement vis-à-vis de l'homme, elle s'exerce également sur l'ensemble de la création et le monde animal peut ainsi collaborer, même inconsciemment, au plan général du créateur. Et, d'ailleurs, l'exemple des louveteaux d'Egbert de Liège n'est pas isolé. Dans l'hagiographie mosane, saint Remacle parvient, grâce à une action surnaturelle, à domestiquer un loup. Ce dernier accepte de porter sur son échine les fardeaux les plus divers, comme le fait un âne, et notamment les pierres destinées à la construction de l'abbaye. C'est la raison pour laquelle les armoiries de Stavelot comportent — animal curieusement héraldique — un loup bête (13).

Dans le dossier des *Miracula sancti Remacii*, dont la rédaction s'étale de 850 environ au début du XI<sup>e</sup> siècle, figure l'épisode de la coupe, qui avait appartenu au fondateur de l'abbaye ardennaise, mais que l'on ne traitait pas avec tous les égards que réclamait un objet qu'avait utilisé saint Remacle. Quand les

---

(12) *IBID.*, « *Hanc tunicam, mures, nolite* », *infantula dixit, | Scindere, quam dedit excipiens de fonte patrinus.* »

(13) *MAX SERVAIS, Armorial des Provinces et des Communes de Belgique*, Bruxelles, 1955, p. 167 et p. 341. Un autre Arrêté royal du 14 novembre 1921 fixe ainsi les armoiries de Stavelot : « coupé : en chef d'argent à un buste de saint Remacle au naturel, en pointe aussi d'argent à un loup passant bête, les deux paniers remplis de pierres, le tout au naturel ».

tenanciers du monastère apportent aux moines le produit de la moisson sur de lourds chariots, on a coutume de leur verser à boire dans ce récipient. Un certain Dominique s'était ainsi rendu à Stavelot, mais comme il était arrivé le dernier, le moine qui présentait la coupe n'était plus là. Notre homme regarde à droite, à gauche, derrière lui, pour voir si on ne l'observe pas et, certain de ne pas être surpris, profite de l'occasion pour s'emparer de la coupe et la fourrer dans son sac. Mais, comme il remonte sur son chariot pour retourner chez lui avec les siens, les quatre bœufs restent immobiles, sourds à ses injonctions. Dominique, interrogé par son entourage, est bien obligé de confesser son larcin et restitue la coupe. Aussitôt les bœufs de se mettre allègrement en route <sup>(14)</sup>.

Ce sont également des animaux qui manifestent leur sensibilité au contact du sacré dans la légende de saint Walhère, mise par écrit au XII<sup>e</sup> siècle. Le corps de ce curé d'Hastière, tué d'un coup de rame par son vicaire en pleine Meuse, fit l'objet d'une revendication simultanée de la part des habitants de Bouvignes, d'Hastière, d'Onhaye et de l'abbé de Waulsort. Ce dernier obtint finalement gain de cause. Mais au moment où la dépouille mortelle fut placée sur un chariot, les chevaux qu'on y avait attelés refusèrent obstinément de prendre le chemin de l'abbaye. On les remplaça alors par deux génisses blanches en les laissant libres de choisir leur itinéraire. Celles-ci se dirigèrent sans hésitation vers le village d'Onhaye, dans l'église duquel le corps saint fut déposé. Les Bollandistes et Corinne Hoex ont reconnu avec raison dans ce récit un cliché hagiographique abondamment utilisé pour justifier la localisation d'un culte <sup>(15)</sup>.

Parfois, c'est l'animal même qui est porteur d'un signe surnaturel assurant son immunité. L'exemple le plus populaire est évidemment celui du cerf que poursuivait saint Hubert et qui

---

<sup>(14)</sup> On a repris ici un passage du chapitre *Des vies de saints au rayonnement des écoles liégeoises. Une culture qui donne et qui reçoit*, dans *La Wallonie. Le Pays et les Hommes, Lettres-arts-culture*, t. 1, Bruxelles, 1977, p. 80.

<sup>(15)</sup> Hippolyte DELEHAYE, *Les légendes hagiographiques*, Bruxelles, 1905, p. 38. Corinne HOEX, *Saint Walhère. Culte, vie, iconographie*, Gembloux, 1974, p. 21.

échappe à la mort lorsqu'une croix de lumière resplendit entre les cors de son impressionnante ramure.

La sacralisation de l'animal liée au culte d'un saint était d'ailleurs devenue très tôt une coutume para-liturgique à l'abbaye de Saint-Hubert. A la fin du XI<sup>e</sup> siècle, les *Miracula Sancti Huberti* racontent : « C'était depuis longtemps l'habitude des grands de l'Ardenne entière, d'offrir au bienheureux Hubert, les prémices de la chasse de l'année et les dîmes de toutes sortes de bêtes sauvages, et cela parce que le saint, avant de déposer l'habit du siècle, pour embrasser un état plus parfait, avait été amateur de cet art de la vénerie » (16).

Et l'un des auteurs du *Cantatorium*, chronique de la même abbaye, rédigée au XI<sup>e</sup> siècle, témoigne : « Nous avons vu arriver au monastère Frédéric, duc de Basse-Lotharingie, suivi de ses veneurs portant un sanglier, et lui-même chargé sur ses épaules de la hure de l'animal qu'il déposa dévotement devant l'autel de saint Pierre. Le duc Godefroid le Barbu, allant aussi un jour à la chasse pour accomplir cette pieuse coutume en l'honneur de saint Hubert, prit cinq cerfs et un loup ; nous l'avons vu offrir à l'église les cinq cerfs avec leur peau et le loup encore vivant » (17).

Enfin, il arrive qu'un animal détienne lui-même un pouvoir magique, qui n'a rien à voir avec le surnaturel chrétien. Le cas le plus typique en pays mosan est, sans conteste, celui du cheval Bayard. Dans l'épisode ardennais des Quatre Fils Aymon, édité par Jacques Thomas (18), trois vers spécifient clairement le statut particulier de ce coursier épique :

- v. 377 « Montent les quatre frères sur Baiart le destrier »
- v. 379 « De courir aussi tost comme vole espervier »
- v. 2423 « Mais Bayart se tint bien *car il estoit faez* ».

---

(16) *Miracula Sancti Huberti*, AA.SS., t. 1 de novembre, p. 287. Cf. Rita LEJEUNE, *L'Ardenne dans la littérature médiévale*, dans *Anciens Pays et Assemblées d'Etats*, t. 28, 1963, p. 49.

(17) *La Chronique de Saint-Hubert*, dite *Cantatorium*. éd. Karl HANQUET, Bruxelles, 1901, § 58, pp. 132-133. Cf. Rita LEJEUNE, *art. cit.*, p. 49.

(18) Jacques THOMAS, *L'épisode ardennais de « Renaut de Montauban »*. Edition synoptique des versions rimées, 3 vol., Brugge, 1962 (Rijksuniversiteit te Gent. Werken uitgegeven door de Faculteit van de Letteren en Wijsbegeerte).



Autrement dit, c'est un cheval-fée. Sa force est telle qu'il peut supporter le poids des quatre chevaliers rebelles, injustement poursuivis par la colère de Charlemagne. Ses bonds sont d'une amplitude prodigieuse et l'on peut suivre de la Haute-Meuse à son cours moyen, sur les rives de l'Ourthe, de l'Amblève et de la Vesdre, la puissante empreinte que ses sabots ont laissée sur les rochers ardennais. Maurice Piron a été l'exégète minutieux des traces concrètes que la légende a fixées dans la pierre <sup>(19)</sup>. Mais notre savante et charmante consœur Rita Lejeune a fait plus. Elle s'est placée avec les quatre Fils Aymon sur l'échine de Bayard et s'est retrouvée d'un bond — vous l'avez déjà deviné ! — dans la Cité ardente. Un manuscrit datable du milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, explique-t-elle, « place à Liège une aventure capitale du cheval Bayard. Et la connaissance intime des lieux ne permet guère de croire que cet épisode ait été conçu autre part qu'à Liège ».

Que raconte cette version ? Grâce à la perfidie de Ganelon, Charlemagne parvient finalement à se rendre maître du cheval-fée et le condamne à un cruel supplice, malgré les protestations indignées de l'archevêque Turpin, d'Olivier et de Roland. On pend au cou de Bayard une lourde meule et, du haut du pont des Arches, on le précipite dans la Meuse. A la grande joie de l'empereur, le cheval touche le fond de l'eau, une grande « goffe » dit le texte — toponyme encore officiel d'un quai sur la rive gauche du fleuve <sup>(20)</sup>. Mais soudain, Charlemagne n'en croit pas ses yeux : « Il voit Bayard émerger de l'eau et nager vigoureusement. La meule, il la cogne de ses sabots et y fait maintes entailles. Il en abat maintes pierres ; de ses fers, il la frappe, il la fissure, il la brise comme si elle était d'argile. Il la

---

<sup>(19)</sup> Maurice PIRON, *La légende des Quatre Fils Aymon*, dans *Enquêtes du Musée de la Vie Wallonne*, t. 1, 1946 ; t. 2, 1951 ; t. 7, 1955.

<sup>(20)</sup> Cf. Théodore GOBERT, *Liège à travers les âges. Les rues de Liège*, t. 3, Liège, 1926, p. 155, *sub verbo* « GOFFE (quai de la) » : « chez nous, le peuple entend par *goffe* des excavations plus ou moins profondes qui se rencontrent dans les cours d'eau. La Meuse offrait diverses excavations de ce genre aux environs du pont des Arches. C'est la plus ancienne d'entre elles qui fournit l'occasion de l'appellation *alle Goffe* tout court pour ce motif. Voir aussi Jean HAUST, *Dictionnaire liégeois*, Liège, 1933, p. 290.

dépèce littéralement, il l'écrase de toute sa force. Et, quand il en est délivré, il traverse le grand fleuve. Sur l'autre berge, il aborde près d'une motte ; là, il se tire de l'eau, ... puis il hennit, s'ébroue et creuse le gravier. Alors, il s'élance, plus rapide qu'une alouette. Le voilà en Ardenne... On raconte encore au pays, et l'écriture le dit, qu'il est dans la forêt où il trouve sa pâture. » (21)

On notera le pouvoir de suggestion épique de ce beau texte. Mais cette histoire ne s'arrête pas au XIII<sup>e</sup> siècle. Lorsque le Pont des Arches fut reconstruit à Liège, après la Seconde Guerre mondiale, un sculpteur créa, à l'initiative de Rita Lejeune, un bas-relief illustrant l'épisode liégeois du cheval Bayard, symbole de la liberté contre l'oppression, jumelé avec un autre thème, cher à la littérature wallonne médiévale : celui de la Nativité (22).

La sublimation de l'animal dans la légende s'accompagne également, en pays mosan, de son irruption dans les rêves des hommes. Là, ils y jouent un rôle tantôt bienfaisant, tantôt maléfique. Le ms. 815 de Darmstadt est bien connu des philologues et des historiens des sciences. Transcrit au XIII<sup>e</sup> siècle, dans un dialecte typiquement liégeois et provenant de l'abbaye bénédictine de Saint-Jacques de Liège, il contient, outre un *Médecinaire*, édité par Jean Haust, une *Clef des songes* (23).

Même si ce traité des songes liégeois est plus ou moins ordonné suivant l'alphabet, les oiseaux l'introduisent et y occupent une place importante. Voilà de quoi combler Gaston Bachelard, pénétrant analyste des rêves de vol et de « l'être

---

(21) J'emprunte la traduction à Rita LEJEUNE, *Liège et le cheval Bayard (Les légendes épiques)*, dans *La Wallonie. Le Pays et les Hommes. Lettres-arts-culture*, t. 1 : *Des origines à la fin du XV<sup>e</sup> siècle*, Bruxelles, 1977, p. 128 (avec une carte de la diffusion actuelle des toponymes relatifs à Renaut de Montauban et au cheval Bayard dans le bassin de la Meuse).

(22) On peut en voir une photo en frontispice de l'ouvrage cité à la note précédente et un commentaire dans le t. 3, Bruxelles, 1979, p. 360 (*La sculpture*).

(23) *Médecinaire liégeois du XIII<sup>e</sup> siècle et médecin namurois du XV<sup>e</sup>* (manuscrits 815 et 2769 de Darmstadt), édité par Jean HAUST, Bruxelles, 1941, 216 p. (Académie royale de langue et de littérature française de Belgique, *Textes anciens*, t. IV). Le *Traité des songes* est édité pp. 100-101 (*Ci comencent li Soin-ges*).

aérien formé dans la nuit »<sup>(24)</sup>. Les oiseaux peuvent annoncer un gain mais, en général, les voir en songe n'a rien de bénéfique, d'autant plus que la pensée sauvage peut les voir « exbolisants », c'est-à-dire ébouillantés, ce qui laisse présager un préjudice que cause un ennemi, comme les voir dépouillés de leur plumage fait planer la menace d'une grave vexation. Certes, il est banal de vérifier que rêver d'oies qui se battent est annonciateur de querelles et conflits. Le passage du singulier au pluriel peut également faire basculer la signification du songe : voir un aigle sur sa tête est signe d'honneur, en voir plusieurs est prémonitoire d'un guet-apens. D'autre part, les animaux fabuleux n'ont pas nécessairement une connotation maléfique : rêver d'un dragon n'est-il pas présage d'une dignité prochaine ? De même ne craignez pas de voir une femme se métamorphoser en vipère : voilà qui est, à coup sûr, un « bon message ». Il est plus difficile de comprendre pourquoi rêver d'abeilles groupées sur un fruit annonce l'arrivée d'un homme étranger. Voir des animaux parler précède bien des vexations, vite compensées si l'on aperçoit en songe une vache, grande et paisible, ou des bœufs blancs. Et notre dormeur continue à suivre le défilé fantastique d'animaux de toute nature : chevaux blancs, chevaux noirs, chevaux hongres, grues, boucs et chèvres, cerfs, chameaux, lions, ânes et lièvres, dans un tohu-bohu onirique qui transforme bientôt cette « Clef des songes » en une sorte de « Tentation de saint Antoine » digne des meilleurs artistes visionnaires.

Mais réveillons-nous et revenons sur terre. Les animaux qui ont servi à peupler nos songes sont maintenant appelés à remédier aux défaillances du corps humain dans le *Médecinaire* du XIII<sup>e</sup> siècle qui forme les deux parties du manuscrit de Darmstadt. Nous assistons alors à de curieuses alliances curatives entre l'homme et le monde animal : l'ânesse, l'anguille et l'inflammation des yeux, la stérilité féminine et la belette, le hareng et la fièvre, l'écureuil et la femme qui parle durant son sommeil, le cerf et les maladies cardiaques, le vautour et les maux de tête. On n'en finirait pas d'énumérer les recettes de cette médication

---

<sup>(24)</sup> Gaston BACHELARD, *L'air et les songes. Essai sur l'imagination du mouvement*, Paris, 1943, pp. 27-28 (*Le rêve de vol*), pp. 79-106 (*La poétique des ailes*).

populaire à laquelle se mêlent parfois des formules incantatoires (25).

Certes le règne végétal intervient aussi, et même abondamment, dans ce recueil de santé qui ne renierait pas telle aimable vedette contemporaine de la chanson (26). Dans ce domaine, celui de la cueillette des simples, un des abbés les plus célèbres de nos régions au XII<sup>e</sup> siècle, Wibald de Stavelot, s'est révélé, suivant les savantes recherches de Carmelia Opsomer, avoir une très bonne culture scientifique appliquée à la médecine, qu'il tenait sans doute de son passage au monastère du Mont-Cassin, héritier des médecins latins de l'Antiquité tardive (27). Avec lui, nous sommes loin de l'empirisme expérimental du Médecinnaire liégeois. La correspondance de Wibald montre d'ailleurs à suffisance combien il était attentif à une alimentation équilibrée, à une diététique rationnelle, inspirée par le rythme des saisons.

Et puisque nous venons d'évoquer sa correspondance, celle-ci nous donne l'occasion de constater que l'abbé de Stavelot, fort bien étudié par notre confrère Georges Despy (28), accordait aussi une attention soutenue au monde animal. Pour nous en convaincre, ouvrons l'édition de ses lettres au n<sup>o</sup> 176 et à l'année 1149. En ce milieu du XII<sup>e</sup> siècle, Stavelot n'oubliait pas que son fondateur, saint Remacle, avait été abbé de Solignac en Limousin. Il y avait, par conséquent, échange fréquent d'informations entre les chefs des deux monastères. C'est ainsi que Wibald répond à un message de son confrère Giraud, abbé de Solignac, en des termes que je résume rapidement : « Merci de m'avoir donné de vos nouvelles par vos messagers. Je constate avec plaisir le bon état de votre santé. Votre lettre m'a rempli de joie : elle m'a permis de vérifier la force de notre mutuelle amitié.

---

(25) *Ibid.*, pp. 95-100 et pp. 110-139.

(26) *Ibid.*, *Le livre des vertus des herbes*, pp. 130-136 (*Ci comence li livres des viertus des herbes*).

(27) Carmelia OPSOMER, *Wibald, les lettres classiques et les sciences de la nature dans Exposition Wibald, abbé de Stavelot-Malmedy et de Corvey (1130-1158)*, catalogue rédigé par Jacques STIENNON et Joseph DECKERS, Stavelot, 1982, pp. 51-55.

(28) Georges DESPY, *Wibald de Stavelot*, dans *Biographie nationale*, t. 30, suppl. 2, Bruxelles, 1959, col. 814-828.

Votre bonheur est le mien, nous possédons tout en commun, il n'y a pas de distance entre nos cœurs, malgré notre éloignement dans l'espace. Vous vous préoccupez amicalement de la situation de Stavelot ? Oui, les embarras du siècle ne nous font pas défaut et il est rare que chaque jour ne nous apporte pas son lot de soucis. Mais, bah ! l'essentiel est sauf grâce à la protection de notre patron saint Remacle ».

Et Wibald de terminer par une espèce de post-scriptum : « *Remittetis nobis circa tempus autumnale cecum vestrum latorem presentium, cui etiam ductorem viae prebebitis ; et per ipsum nobis quatuor cuniculos, duos videlicet mares et duas feminas, mittetis* ». Ce que l'on peut traduire : « A propos, renvoyez-nous, vers l'automne, votre aveugle, porteur des présentes, et faites-le accompagner d'un guide. Qu'il nous amène, de votre part, quatre lapins, à savoir deux mâles et deux femelles » <sup>(29)</sup>.

Malgré leur brièveté, ces lignes susciteraient bien des commentaires. On peut, dans un premier temps, laisser courir son imagination, reconstituer le voyage des deux messagers de Solignac, un voyage de plus de mille kilomètres, à pied ou à dos de mules, la cueillette des herbes au soir de chaque étape, le soin des lapins enfermés dans leur cage respective, leurs moments de liberté sous les arbres au bord d'un chemin, les effluves variés que capte l'aveugle à travers la multiplicité des paysages que lui décrit son compagnon, et leur arrivée à Stavelot.

Dans un deuxième temps, on peut s'interroger sur les intentions de Wibald. Elles ne sont pas douteuses. Il compte manifestement se livrer à l'élevage des lapins, autrement dit à la cuniculiculture. Il lui faut donc trouver une race prolifique, et qui puisse résister au rude climat de la Haute-Ardenne. Ceci mérite quelques explications sur le rôle du lapin dans le monde médiéval.

Suivant une hypothèse généralement admise, le lapin domestique descendrait du lapin sauvage et viendrait de Numidie où les Romains le découvrirent via l'Espagne. Le Dr. G. Lissot rappelle que « les races de lapins sont venues fort tard en tant

---

<sup>(29)</sup> *Wibaldi Epistolae*, éd. Philippe JAFFÉ, Berlin, 1864, pp. 296-297, n° 176 (*Monumenta Corbeiensia*).

que races » et signale « que, d'après le dictionnaire de l'abbé Rozier sur l'agriculture, dictionnaire paru en 1809 on comptait à cette époque... quatre races de lapins »<sup>(30)</sup>. De fait, si l'on consulte les ouvrages spécialisés, on s'aperçoit bien vite que les races les plus connues — Argenté de Champagne, Bleu de Vienne, Géant blanc du Bouscat, Géant blanc des Flandres, Fauve de Bourgogne — ne remontent pas plus haut que le XIX<sup>e</sup> siècle. Telle race particulièrement vigoureuse que l'on repèrerait aujourd'hui dans le Limousin, comme je l'ai fait, ne nous permettrait donc pas de suivre une filière génétique jusqu'aux lapins de Wibald.

C'est probablement entre le III<sup>e</sup> et le I<sup>er</sup> siècle avant notre ère que le lapin a été introduit en Europe. Mais ce n'est qu'à la Renaissance, selon Julien Besselièvre, que l'on a vu apparaître les premiers clapiers<sup>(31)</sup>.

Les lapins de Wibald sont, par conséquent, des lapins de garenne<sup>(32)</sup>. La garenne est un enclos établi dans un lieu boisé et caillouteux, d'environ 100 mètres sur 50 suivant les normes actuelles. On recommande d'y planter des genêts, du thym, du serpolet et d'autres plantes aromatiques « dont le lapin est friand et qui parfument sa chair ». Voilà qui devait combler les vœux de l'abbé de Stavelot. Quant à la clôture, elle doit faire l'objet de soins particuliers. Enterrée à 50 cm et d'une hauteur d'1 m 50, elle empêche les lapins de s'évader et prévient les agressions extérieures<sup>(33)</sup>.

Pour appuyer le bien-fondé de ces considérations, il suffit de faire appel à un texte, composé vers le début du XI<sup>e</sup> siècle, par un membre du chapitre de la cathédrale Saint-Lambert de Liège et qui raconte la vie de saint Héliel, ermite qui a donné son nom à la petite capitale de l'île de Jersey.

Né à Tongres sous Childebert, Héliel est élevé par un certain

---

<sup>(30)</sup> Cf. G. LISSOT, *L'élevage moderne du lapin*, Paris, 1974, pp. 113-114.

<sup>(31)</sup> Julien BESSELEIÈVRE, *Le lapin de rapport*, Paris, 1980, p. 6.

<sup>(32)</sup> Sur le lapin de garenne, voir *Actes du colloque international « L'ethno zootechnie du lapin de garenne »*, Paris, 16-17 novembre 1980, dans lequel Liliane BODSON a publié (pp. 81-84) une communication sur *Le nom du lapin de garenne* (*Oryctolagus cuniculus* L) *dans quelques langues européennes*.

<sup>(33)</sup> Julien BESSELEIÈVRE, *op. cit.*, p. 114.

Cunibert qui lui apprend l'alphabet par l'intermédiaire d'un psautier. L'enfant s'intéresse également à la nature. Il aménage un petit jardin, y plante des légumes dont il fait sa nourriture, ce qui attire les lapins qui lui causent des dommages permanents. Cependant, le jeune Hélier reste patient ; il engage le dialogue avec les lapins et leur propose un marché. Avec une baguette, il délimite son territoire et celui des lapins. Dès lors, tout rentre dans l'ordre, chacun est discipliné. Mais, un jour, un chasseur, poursuivant un lapin, saute au-dessus de la clôture de la garenne et reçoit un jonc tressé dans l'œil droit. Devenu borgne, il a recours à saint Hélier, qui le guérit miraculeusement. Ce récit édifiant n'a-t-il pas déjà la saveur franciscaine des Fioretti ? <sup>(34)</sup>

La demande laconique de Wibald entrainerait bien des commentaires, dont je vous fais grâce. Mais pourquoi souhaite-t-il que les deux couples de lapins arrivent à Stavelot en automne ? En tenant compte du fait que les femelles sont aptes à la reproduction vers l'âge de six mois et les mâles à dix mois, que les mâles peuvent procréer en toutes saisons mais que la femelle à ses premières chaleurs à la fin de l'hiver <sup>(35)</sup>, on peut supposer que notre industriel abbé a voulu mettre de son côté le maximum de chances pour s'assurer le meilleur rendement. Et il me paraît également hautement probable qu'il élevait des lapins pour ses besoins alimentaires et ceux de sa communauté. Déjà à l'époque mérovingienne, les foetus de lapins étaient une friandise très appréciée. Grégoire de Tours nous rapporte que Roccolène, un dignitaire de l'entourage de Chilpéric, en faisait, à Poitiers, une consommation exagérée. Circonstance aggravante, il avait choisi le temps de carême pour s'abandonner à cette gourmandise. Frappé par la vengeance divine, il en mourut bientôt et Grégoire de Tours lui consacre cette brève oraison funèbre : « Ainsi se calmèrent sa superbe et son orgueil » <sup>(36)</sup>.

---

<sup>(34)</sup> *De sancto Helerio vel Elerio martyre*, AA.SS., t. 4, Julii, pp. 148-149.

<sup>(35)</sup> Julien BESSELIEVRE, *op. cit.*, p. 61.

<sup>(36)</sup> GRÉGOIRE DE TOURS, *Historia Francorum*, M.G.H., *Scriptores rerum merovingicarum*, ed. W. ARNDT et Br. KRUSH, t. 1, Hanovre, 1884, p. 196 « Erant enim dies sanctae quadraginsimae, in qua fetus conicolorum saepe comedit ».

PLANCHES



Exemplum dicit qd uirgo us sine unct:

irriguas qualis uel quarta sic hoc animalis.

Est in carne deus hoc scribit q: mathis.



GENERATIONIS  
 I H V X P I F I L I I D A V I D  
 F I L I I A B R A H A M

Fig. 1. — Saint Mathieu et saint Paul entourant une vierge accueillant un rhinocéros. Miniature de l'Évangélaire d'Averbode (c. 1149), Bibliothèque générale de l'Université de Liège, ms. 363 C, fol. 17 v°. (Photo Léon Grand'Ry, Université de Liège.)



Fig. 2. — Détail de la miniature précédente : le rhinocéros mosan.

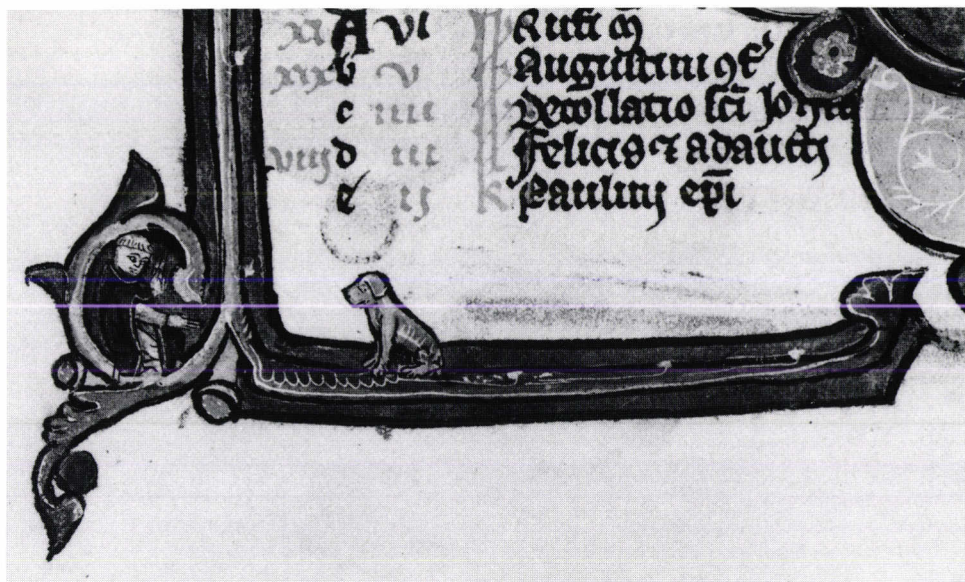


Fig. 3. — Un dominicain appelant un chien. Détail de la baguette marginale du calendrier du *Psautier dit de Lambert le Bègue* (c. 1260-1265). Bibliothèque générale de l'Université de Liège, ms. 431 B, fol. 5 v<sup>o</sup>. (Photo Léon Grand'ry, Université de Liège.)



Fig. 4. — La prédication de saint François d'Assise aux oiseaux. Détail de la baguette marginale de la *Somme des cas de conscience* de Raymond de Pennafort (XIV<sup>e</sup> siècle). Bibliothèque générale de l'Université de Liège, ms. 137 C, fol. 17 r<sup>o</sup>. (Photo Léon Grand'Ry, Université de Liège.)

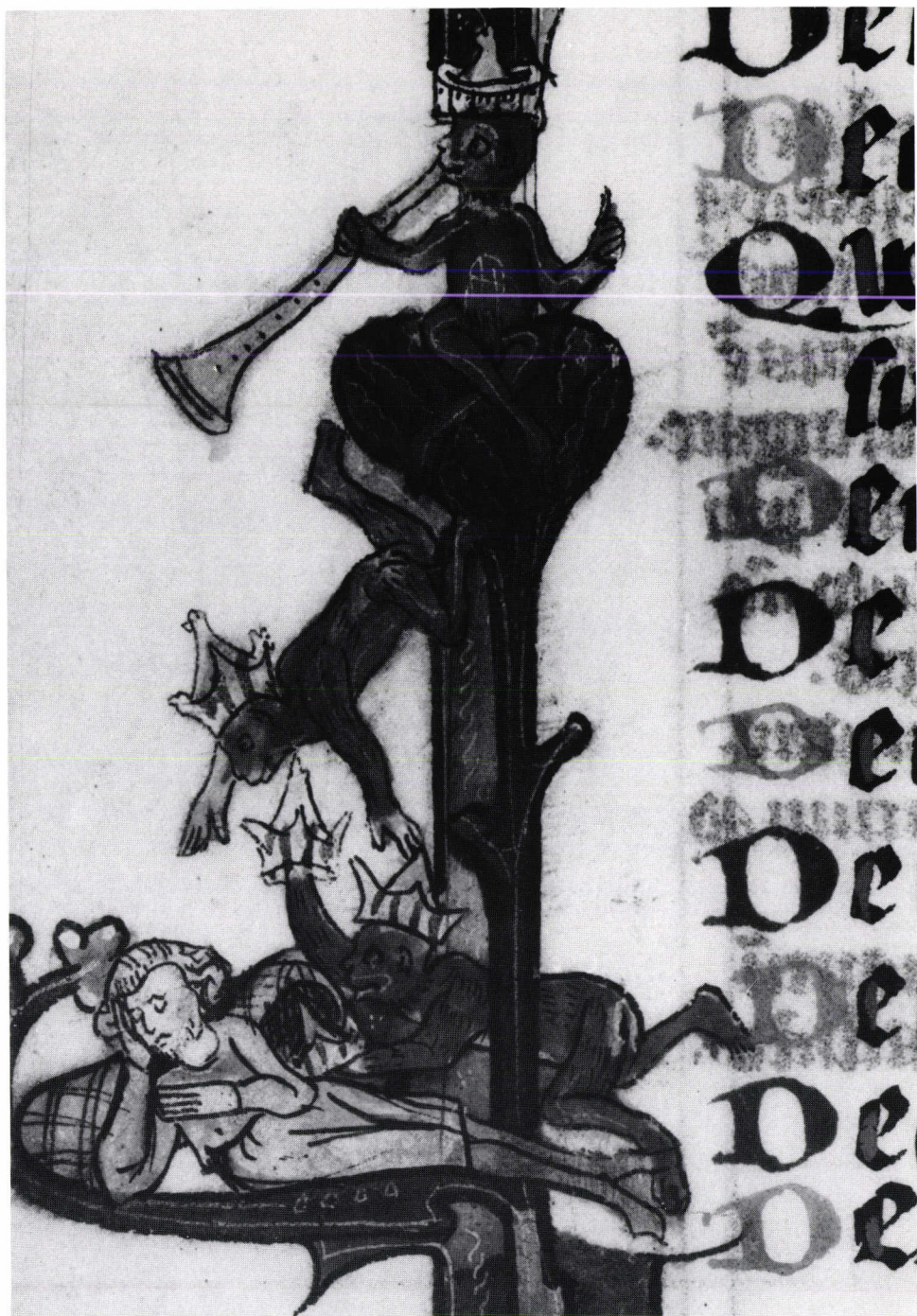


Fig. 5. — Le marchand dévalisé par des singes. *Ibid.*, détail de la baguette marginale du fol. 135 v°.

On peut espérer que Wibald a été plus sage et plus respectueux des périodes d'abstinence imposées par l'Eglise.

Et maintenant, je demande à Monsieur le Secrétaire perpétuel l'autorisation d'introduire dans cet auditoire une espèce animale que l'on croyait aujourd'hui disparue : le rhinocéros mosan.

Parmi les plus beaux manuscrits que l'Université de Liège a recueillis lors de sa création figure incontestablement l'Évangélaire d'Averbode, sous la cote 363 C. Son calendrier mentionne les fêtes de saint Servais, de saint Lambert et de saint Géréon. Par la comparaison avec une charte d'Averbode datée de 1149 on a situé, d'une manière définitive, la confection de l'Évangélaire vers le milieu du XII<sup>e</sup> siècle. L'Évangélaire d'Averbode, la Bible de Floreffe, celle d'Arnstein sont les pièces maîtresses d'une entreprise coordonnée et collective au sein des abbayes norbertines du pays mosan et de Rhénanie afin de les doter d'un matériel liturgique adéquat : ce qui explique les affinités stylistiques dans la rédaction des trois manuscrits, relevés par Suzanne Gevaert, Rosy Schilling, Herbert Köllner, Wolfgang Petke, *Provenienz und Datierung des Evangeliiars von Averbode*, dans *Scriptorium*, t. 33, 1979, pp. 206-218, sans oublier les relations étroites de ces miniatures avec les productions de l'orfèvrerie et de l'émaillerie mosanes du XII<sup>e</sup> siècle <sup>(37)</sup>, soulignées par tous les spécialistes, notamment par François Masai <sup>(38)</sup>.

L'Évangélaire d'Averbode est illustré de grandes miniatu-

---

<sup>(37)</sup> Suzanne GEVAERT, *L'origine de la Bible d'Averbode*, dans *Revue belge d'archéologie et d'histoire de l'art*, t. 5, 1935, pp. 213-219 ; *Le modèle de la Bible de Floreffe*, *ibid.*, pp. 17-25 ; Rosy SCHILLING, *Studien zur deutschen Goldschmiedekunst des 12. und 13. Jahrhunderts*, dans *Festschrift für Otto Schmitt*, Stuttgart, 1951, pp. 73-88 ; ; Herbert KÖLLNER, *Zur Datierung der Bibel von Floreffe. Bibelhandschriften als Geschichtsbücher ?*, dans *Rhein und Maas*, t. 2, Köln, pp. 361-376 ; Jacques STIENNON, *La miniature mosane. Dans le monde du symbole et des concordances* dans *Les dossiers de l'archéologie*, n<sup>o</sup> 14 : *Enluminure carolingienne et romane*, Paris, 1976, pp. 124-125.

<sup>(38)</sup> François MASAI, *Les manuscrits à peintures de Sambre-et-Meuse aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles*, dans *Cahiers de civilisation médiévale*, t. 3, Poitiers, 1960, pp. 169-189.

res <sup>(39)</sup>. Trois d'entr'elles ont pour thème la maternité virginale de Marie, quatre autres celui de la rédemption du monde par le sacrifice du Christ. Choisissons la troisième miniature, celle qui représente une vierge accueillant une sorte de licorne dans son giron, et qui va faire l'objet de notre analyse.

En la commentant, Marie Delcourt et Jean Hoyoux en ont bien marqué la signification mystique. Ce n'est pas la Vierge Marie, c'est une vierge qui apprivoise un animal qu'Aristote et Pline avaient déjà décrit, et que le *Physiologus*, texte grec du IV<sup>e</sup> siècle, traduit en latin au XI<sup>e</sup>, considère comme une licorne <sup>(40)</sup>. A gauche de la figure centrale, on reconnaît sans peine saint Mathieu. En ce qui concerne le personnage de droite, nimbé, nos deux prédécesseurs, visiblement influencés par le texte inscrit sur le phylactère et extrait du livre de Job, ont cru pouvoir y reconnaître Job lui-même <sup>(41)</sup>. Cette identification erronée les a empêchés — nous allons le voir dans un instant — de saisir le sens profond de cette curieuse miniature.

Retournons aux deux textes qui accompagnent l'image. D'abord, celui qui est inscrit en marge, à gauche et en haut. En parfaits latinistes, Marie Delcourt et Jean Hoyoux l'ont traduit : « Dieu s'est incarné, cela Mathieu l'écrit aussi. De quelle valeur est la virginité et de quelle grandeur, cet animal le dit par son exemple, à savoir qu'une vierge vainc sans faire d'effort » <sup>(42)</sup>.

Quant au phylactère : *Numquid alligabis rinocerotum ad arandum loro tuo?* extrait de Job, 39, 10, on peut le traduire : « T'imagines-tu, avec ta courroie, lier le rhinocéros pour lui faire labourer ton champ ? » Voilà donc l'animal identifié. Il s'agit d'un rhinocéros et son comportement nettement caractérisé : « C'est une bête sauvage qui ne se laisse pas domestiquer ».

Muni de ces deux éléments, il suffit de parcourir la littérature médiévale pour s'apercevoir que les mœurs du rhinocéros ont

---

<sup>(39)</sup> Jean HOYOUX et Marie DELCOURT (†), *L'Evangélaire d'Averbode. Manuscrit conservé à la Bibliothèque générale de l'Université de Liège*, Liège, 1979, 52 p. (*Bibliotheca Universitatis Leodiensis*, publication n° 30).

<sup>(40)</sup> Jean HOYOUX et Marie DELCOURT, *op. cit.*, pp. 21-22.

<sup>(41)</sup> *Ibid.*, pp. 22-23.

<sup>(42)</sup> *Ibid.*, p. 22.

attiré l'attention d'au moins trois auteurs, et que ces auteurs sont d'accord pour y reconnaître un personnage capital dans l'histoire du christianisme, dont le comportement, avant sa conversion, a été aussi brutal que celui du rhinocéros.

Ces trois auteurs sont, dans l'ordre chronologique, saint Grégoire le Grand (VI<sup>e</sup> s.), dans ses *Moralia in Job*, ch. 31, Raban Maur (IX<sup>e</sup> s.) dans son *De Universo*, recueil de connaissances encyclopédiques, et, s'inspirant des deux autres, Abélard (XII<sup>e</sup> s.) dans son Sermon 24 <sup>(43)</sup>.

Voici, en résumé, l'argumentation de ces trois exégètes, dont on voudra bien excuser le développement quelque peu redondant :

Le rhinocéros a une nature essentiellement sauvage. Lorsqu'il est capturé, on ne peut le maîtriser complètement. Il est tellement impétueux que, s'il lui arrive d'être pris, il meurt immédiatement. En latin, son nom signifie *in nare cornu* (une corne dans la narine). Chez les Grecs, le rhinocéros ou *monoceros* a la même réputation de force aveugle, à tel point que les chasseurs ne peuvent le capturer. Mais, comme certains l'affirment, on peut en venir à bout en le mettant en présence d'une jeune vierge. Celle-ci offre son giron à la bête et cette dernière, abandonnant toute férocité, pose sa tête sur le ventre de cette vierge. C'est ainsi, par cette ruse, que l'on peut s'en rendre maître.

On dit aussi qu'il est de la couleur du buis (*buxeus*). Lorsqu'il lutte avec l'éléphant, on prétend qu'il se sert de sa corne pour frapper le ventre de son adversaire et le vaincre ainsi en attaquant les parties les plus molles de l'éléphant.

Sous l'appellation de rhino- ou monoceros, on peut identifier l'unicorne dont il est dit dans le Psaume 21, § 22 : *Libera me de ore leonis, et a cornibus unicornium humilitatem meam*. Allusion au fait que ces rhinocéros et ces unicornes figurent, en quelque sorte, le peuple rebelle à la vérité, comme l'était saint Paul avant sa conversion. D'où l'exclamation de Job : *Numquid volet rhinoceros servire tibi ?*

---

<sup>(43)</sup> GRÉGOIRE LE GRAND, *Moralia in Job*, P.L., t. 76, livre 31, ch. 16, col. 590-591 ; RABAN MAUR, *De Universo*, P.L., t. 111, livre 22, col. 20-221 ; ABÉLARD, *Sermones*, P.L., t. 178, col. 529-536.



Saül représente le peuple aveugle et buté qui s'élève contre Dieu et dresse sa corne contre lui, puis, illuminé par la vérité, incline sa corne devant ce même Dieu, par humilité, et s'écrie : « Moi qui fus d'abord blasphémateur, persécuteur et bagarreur, j'ai obtenu miséricorde, parce que, n'ayant pas encore la foi, j'agissais par ignorance ».

Autre comparaison entre le rhinocéros et saint Paul. Il est écrit dans les Actes des Apôtres : « Cependant Saül ne *respirant* que menaces et tueries contre les disciples du Seigneur... ». Saül capte ici par l'odorat ce qu'il ne peut voir, il repère ses victimes à l'odeur, comme le fait le rhinocéros qui a la vue basse.

Puis arrive la fameuse conversion de Saül sur le chemin de Damas. La vierge ouvre son sein au rhinocéros de la même façon que la Sagesse de Dieu révèle et ouvre (*patefecit*) à Saül le mystère de son incarnation. Immédiatement le rhinocéros perd sa force, il est prostré sur le sol comme saint Paul. Celui-ci accepte d'être lié à la charrue de la prédication de la parole de Dieu : « Celui qui laboure, doit labourer avec espérance, et celui qui foule le grain doit fouler avec l'espérance d'en avoir sa part ».

Autre question que se posent saint Grégoire et Abélard : pourquoi la couleur du buis, fidèlement respectée par le miniaturiste ? C'est la pâleur de l'abstinence, vertu dont on trouve de nombreux exemples dans saint Paul. De même que le rhinocéros perce le ventre de ses adversaires avec sa corne, saint Paul terrasse les adorateurs de leur ventre par la force de sa doctrine.

A la lumière de ces trois textes convergents et significatifs, il convient donc d'abandonner l'identification de Marie Delcourt et Jean Hoyoux qui pensaient reconnaître Job dans le personnage de droite. Il s'agit manifestement de saint Paul. Indépendamment de notre explication, on peut leur faire une objection supplémentaire : dans toute l'iconographie de Job, celui-ci n'apparaît jamais nimbé.

Enfin, comment expliquer la présence de l'objet incurvé que le pseudo-Job tient contre sa joue ? En réalité, saint Paul maintient contre son visage un fragment de la corne du rhinocéros, vestige de sa fureur passée et dans lequel réside la force de sa doctrine, appliquée maintenant à convaincre les Gentils. Dans

une miniature qui a pour thème l'exaltation de la virginité, la présence de cet objet de caractère phallique pourrait évidemment intéresser les psychanalistes. Depuis des siècles, la corne du rhinocéros réduite en poudre possède, dit-on, des vertus aphrodisiaques et son commerce actuellement prospère explique en partie la disparition accélérée de cette espèce animale. D'autre part, on connaît les complexes de saint Paul à l'égard de la sexualité. Enfin, on peut supposer que, en rédigeant son 24<sup>e</sup> Sermon, Abélard pouvait éprouver quelques stimuli rétrospectifs, après la dramatique aventure dont il avait été victime. De toute manière, la position de la corne du rhinocéros par rapport au giron de la jeune vierge dans la miniature mosane éveille manifestement des échos freudiens, mais je ne m'engagerai pas sur ce terrain, qui échappe à ma compétence.

Entamons maintenant une exégèse moins discursive. Il existe, éparpillés dans le monde, une bonne soixantaine de psautiers manuscrits dits de Lambert le Bègue. L'exemplaire conservé à la Bibliothèque générale de l'Université de Liège, sous la cote 431 B, a intéressé les philologues en même temps que les historiens de l'art <sup>(44)</sup>. Exécuté vers 1260 pour des béguines du diocèse de Liège et par un atelier de miniaturistes liégeois, son iconographie est à trois dominantes : féminine, liégeoise et dominicaine. Dominicaine parce que les Frères Prêcheurs ont été, au moyen âge, les protecteurs attitrés de ces pieuses femmes que l'Eglise était parfois trop prompte à soupçonner d'hétérosexualité. J'isole simplement, au milieu d'un grand nombre de belles miniatures, cette baguette marginale qui représente un dominicain appelant un chien. L'allusion est évidente. Par un jeu de mots limpide, on désignait alors les membres de l'Ordre des Frères Prêcheurs en recourant à l'expression *Domini canes*, « les chiens du Seigneur », en raison de leur charge inquisitoriale. Un siècle plus tard, à partir de 1365, Andrea di Bonaiuto, peignant avec une souveraine maîtrise le Triomphe de l'Eglise et des disciples de saint Dominique sur le mur de droite de la Chapelle des Espagnols à Santa Maria Novella de Florence, ne manquera

---

<sup>(44)</sup> Judith H. OLIVER, *Gothic Manuscripts Illumination in the diocese of Liège* (c. 1250-1330), Leuven, 1988, 2 vol., t. 2, pp. 259-262.

pas de placer, à l'avant-plan de sa grandiose composition et tout près de saint Dominique, des chiens à poil blanc et noir : référence transparente au même jeu de mots et à la robe et au manteau des Frères Prêcheurs <sup>(45)</sup>.

Deux des miniatures qui terminent ma lecture concernent saint François d'Assise. On pourrait s'en étonner puisqu'elles illustrent un manuscrit du XIV<sup>e</sup> siècle de la Somme des cas de conscience de Raymond de Pennafort, conservé, comme le Psautier précédent, à l'Université de Liège, sous la cote 137 C. Mais les membres de l'atelier d'illustrateurs qui ont travaillé, en l'occurrence, pour l'abbaye d'Averbode, appartenaient probablement à une congrégation qui suivait la règle franciscaine <sup>(46)</sup>, d'où leur préférence à choisir des épisodes marquants de la vie du Poverello d'Assise. Parmi ceux-ci, l'anecdote bien connue de la Prédication aux oiseaux, que la tradition situe aux abords de la charmante localité de Bevagna, dans la plaine d'Ombrie <sup>(47)</sup>. Giotto en a fait un des chefs-d'œuvre de la peinture de tous les temps. Avec un talent plus modeste, le miniaturiste de la Somme des cas de conscience a placé la scène dans une baguette marginale, mais aux oiseaux des Fioretti auxquels se mêlent une cigogne et une grue, il ajoute un chien et un lièvre. Séparé du groupe, un singe est là, avec sa vielle. Il représente, en quelque sorte, le jongleur qui va diffuser le récit de ce prodige bucolique.

Et d'autres singes vont apparaître un peu plus loin, sur la baguette marginale de gauche. La plupart d'entre eux ont coiffé des couronnes. L'un, assis au faite d'un arbre, joue de la trompette. Un autre dégringole vers un troisième qui agite dans ses mains deux couronnes. Ce dernier est couché à côté d'un homme endormi, le coude sur la joue droite, la tête sur un oreiller. Quel est le sens de cette scène curieuse ? Pour la com-

---

<sup>(45)</sup> Stefano ORLANDI, *Guide historique et artistique de Sainte Marie Nouvelle et de ses cloîtres*, Florence, s.d., p. 60, reprod. fig. 39, p. 57.

<sup>(46)</sup> Bogards ou Frères de la Pénitence, qui étaient tertiaires de saint François et bien connus comme copistes de manuscrits. Cf. Jacques STIENNON, *Le manuscrit à miniatures. De l'âge roman à la Renaissance, Art mosan et arts anciens du Pays de Liège*, Liège, 1951, p. 91.

<sup>(47)</sup> Cf. *Les Fioretti de saint François d'Assise*. Traduction nouvelle d'après l'incunable de Milan, par le R.P. Godefroy, Paris, 1947, c. 16, pp. 74-75.

prendre, il convient de se référer au texte du livre II qui traite, entre autre, des vols, des opérations commerciales, des rapports entre crédeur et débiteur, des mises en gage, de l'usure, des Lombards, bref de toutes les matières que le fol. 129 v<sup>o</sup> résume sous le titre : *De negotiis secularibus*. Dès lors, tout s'éclaire : c'est au fond l'histoire de Perrette et de son fameux pot au lait, mais contée à l'envers et tirée très librement de la traduction latine médiévale du *Speculum sapientiae* attribué à Cyrille, patriarche d'Alexandrie (376-441) <sup>(48)</sup>.

Un marchand tout heureux d'avoir fait de bonnes affaires, fête l'événement par des libations répétées et, gagné par l'ivresse, s'endort au pied d'un arbre en faisant des rêves dorés. Des singes, qui batifolent dans les parages, sont intrigués par l'immobilité du dormeur, par l'énorme sac dans lequel il a enfermé ses gains et, poussés par la curiosité, commencent à piller son trésor. Tributaire du cadre étroit dans lequel il a logé la scène, le miniaturiste a réduit la diversité des marchandises à un élément unique, celui des couronnes, symbole de richesse. Mais le bien-fondé de l'interprétation que je propose est assuré par des documents iconographiques postérieurs : une gravure sur bois du XV<sup>e</sup> siècle, illustrant le Miroir de la Sagesse imprimé vers 1470 <sup>(49)</sup> et, surtout, la gravure célèbre d'après Bruegel représentant un marchand dévalisé par des singes <sup>(50)</sup>. Dans ce même XVI<sup>e</sup> siècle, Henri Blès traite le même sujet dans un

---

<sup>(48)</sup> *Die beiden ältesten lateinischen Fabelbücher des Mittelalters des Bischofs Cyrillus Speculum Sapientiae und des Nicolaus Pergamenus Dialogus creaturarum*, herausgegeben von J.G.Th. GRÄSSE, Tübingen, 1880 (*Bibliothek des Litterarischen Vereins in Stuttgart*, t. 148).

<sup>(49)</sup> Reproduit dans Lisa PONOMARENKO et André ROSSEL, *La gravure sur bois à travers 69 incunables et 434 gravures*, Paris, 1970, n° 382 et livre n° 61.

<sup>(50)</sup> Cf. Louis LEBEER, *Catalogue raisonné des estampes de Bruegel l'Ancien*, Bruxelles, 1969, pp. 132-133, reprod. n° 53. L'auteur estime que la tradition iconographique du marchand pillé par les singes « remonte, pour autant qu'il soit actuellement donné de pouvoir la retracer, au moins jusqu'au XV<sup>e</sup> siècle ». Notre miniature permet, par conséquent, de remonter plus haut dans le temps.

tableau du Musée de Dresde <sup>(51)</sup>. Et nous revenons, grâce à lui, sur les bords de la Meuse, d'où nous étions partis, au XI<sup>e</sup> siècle, avec Egbert de Liège et sa ménagerie mosane.

Une ménagerie mosane qui se confond d'ailleurs, la plupart du temps, avec le bestiaire médiéval en général. Les connaissances que le moyen âge avait du monde animal s'inspirent, en effet, de l'*Histoire naturelle* de Pline et elles se trouvent parfaitement exposées, au IX<sup>e</sup> siècle, dans l'encyclopédie de Raban Maur <sup>(52)</sup>. A cette époque, nous sommes encore loin de la classification moderne des espèces. L'abbé de Fulda répartit le règne animal en sept catégories. La première comprend, sous le terme générique de *bestiae*, les animaux pourvus de dents et de griffes qui peuvent leur servir de moyen d'attaque ou de défense : lions, tigres, léopards, panthères, ours, loups, lynx, renards, chiens et cinq variétés de singes. Viennent ensuite les petits animaux : souris des villes, souris des champs, taupes, loirs et, curieusement, quelques insectes, comme les fourmis et les grillons. Raban Maur donne beaucoup de développement à la troisième catégorie, celle des serpents. Il aborde ensuite les différentes variétés de vers, puis les poissons, dans lesquels il inclut les baleines. La sixième catégorie, celle des oiseaux, est abondamment fournie : les colombes y côtoient les hirondelles et les perdrix. Enfin, traitées à part, les abeilles bourdonnent autour de ce cortège extrêmement varié.

Cependant, il ne faut pas s'y tromper. Même si l'auteur carolingien s'inspire de Pline, il crée ou développe une zoologie qui dépend étroitement des textes de l'Ancien et du Nouveau Testament qui mentionnent tel ou tel animal et lui attribuent tel défaut ou telle qualité. Voilà pourquoi les taupes et les renards sont assimilés aux hérétiques, voilà pourquoi aussi les serpents et les oiseaux bénéficient d'un traitement spécial, en référence à

---

<sup>(51)</sup> Reproduit par Dominique ALLART, *L'essor du paysage. Joachim Patinier et Henri Bles*, dans Jacques STIENNON, Jean-Patrick DUCHESNE, Yves RANDAXHE, *De Roger de le Pasture à Paul Delvaux. Cinq siècles de peinture en Wallonie*, Bruxelles, 1988, p. 66.

<sup>(52)</sup> RABAN MAUR, *De Universo*, P.L., t. 111, col. 217-258.

la parole évangélique ; que les abeilles sont symbole de virginité et, plus expressément, de Marie, mère virginale du Christ.

Cette imprégnation du monde animal par une sorte d'anthropomorphisme scripturaire conduit parfois à des contradictions absolues : un animal se voit crédité, à la lumière de plusieurs passages de l'Ancien Testament, de vertus antithétiques et contradictoires. Le lion est considéré comme le roi des animaux. A l'égard de l'homme, il ne manifeste aucune hostilité et il ne l'attaque que lorsqu'il est blessé. Mais il représente quelquefois Satan et, dans la majorité des cas, le Christ lui-même. La quatrième miniature de l'Évangélaire d'Averbode opère d'ailleurs l'amalgame entre la tradition issue de l'*Histoire naturelle* de Pline et l'exégèse biblique. Pline, suivi en cela par Raban Maur, explique que les lionceaux naissent morts-nés, et ils ne sont appelés à la vie et ranimés que par le souffle du lion <sup>(53)</sup>. Notre miniaturiste mosan a suivi de près cette tradition : on distingue nettement, à l'avant-plan, les deux lionceaux s'éveillant à la fois sous l'haleine et au rugissement du lion. On rejoint du même coup la transposition biblique. Le phylactère que tient l'animal entre ses griffes contient les passages de Marc et d'Isaïe : *Vox clamantis in deserto* tandis que l'Évangéliste Marc et le prophète Ezéchiel, au registre supérieur, déclarent : « Voici victorieux le lion de Juda » et que, dans la marge inférieure le texte : « Le lion puissant qui détruit l'empire de la mort » désigne clairement le Christ de la Résurrection <sup>(54)</sup>.

Enfin, et ce sera notre conclusion, si l'on voulait cerner de plus près la nature spécifique des relations que le moyen âge a entretenues avec le monde animal, on pourrait suggérer, sans trop de risque d'erreur, que ces rapports se sont déroulés sous le signe de la solidarité et de la fraternité. Certes, il n'était pas question, dans le laps de temps très court qui m'était imparti, d'analyser tous les aspects du bestiaire mosan. Les exemples invoqués me paraissent cependant suffisamment convaincants pour prouver la familiarité affectueuse des auteurs et des artistes de la Meuse moyenne avec les animaux qui les entouraient,

---

<sup>(53)</sup> Cf. Jean HOYOUN et Marie DELCOURT, *op. cit.*, p. 127.

<sup>(54)</sup> *Ibid.*

même s'il leur arrive, à partir du XIV<sup>e</sup> siècle, de les poursuivre à la chasse. Les techniques autres que la miniature ne contredisent pas ce bilan positif. Et encore faudrait-il, dans ce cas, distinguer soigneusement le bestiaire — dans lequel ne sont étudiés que les animaux existants — de la téréologie zoomorphe, fruit de l'imagination jungienne et onirique de certains orfèvres et sculpteurs. Raban Maur et Hildegarde de Bingen expriment leur nostalgie du monde avant le péché, lorsque les animaux vivaient en parfaite intelligence et entretenaient avec l'homme des relations harmonieuses <sup>(55)</sup>. Mais ce n'est que partie remise, comme le prophétise Isaïe : « Le loup habitera avec l'agneau... Le nourrisson s'amusera sur le nid du cobra ; sur le refuge de la vipère, le jeune enfant étendra la main. Il ne se fera ni mal, ni destruction sur toute la montagne sainte, car le pays sera rempli de la connaissance du Seigneur... » <sup>(55)</sup>.

L'équilibre de la pensée mosane, son esprit de mesure, qui s'enveloppe de chaleur, de vibration et même parfois d'humour, est un thème qui m'est cher et que j'ai traité, je crois, pour la première fois en 1949, sous la présidence de notre confrère Léopold Genicot <sup>(56)</sup>. Puissé-je vous avoir convaincu de sa réalité cet après-midi, à travers nos frères, les animaux.

---

<sup>(55)</sup> RABAN MAUR, *Commentaria in Genesim*, P.L., t. 107, col. 456-484 et HILDEGARDE de BINGEN, *Physica*, lib. VIII, *Praefatio*, P.L., t. 107, col. 1337.

<sup>(56)</sup> *L'étude des centres intellectuels de la Basse-Lotharingie, de la fin du X<sup>e</sup> siècle au début du XII<sup>e</sup> siècle*, dans *Annales du XXXIII<sup>e</sup> Congrès de la Fédération archéologique et historique de Belgique* (Tournai, 1949), t. 2, 1951, pp. 124-145.

